

étrangères créait une demande à l'égard du dollar canadien et que cette demande était le résultat de nos exportations de marchandises, des dépenses que faisaient les touristes étrangers au Canada, des achats étrangers de valeurs canadiennes et d'une foule d'autres transferts au Canada de fonds étrangers. Il a, d'autre part, déclaré que le déficit très considérable du Canada dans le domaine des échanges de marchandises et d'autres transactions au compte courant tendait à hausser la valeur du dollar des États-Unis par rapport au dollar canadien. En effet, plus le déficit des échanges est considérable, plus la pression à la hausse sur le dollar américain est forte en comparaison du dollar canadien. Voilà les déclarations qu'il faisait encore en janvier 1960.

Nous apprenons maintenant que l'aspect le plus important du budget, c'est l'assurance, de la part du gouvernement, que le dollar canadien s'établira probablement au pair ou qu'il y aura escompte sensible. Cependant, le ministre nous annonce dans le même exposé budgétaire que nous finirons par supprimer le manque d'équilibre de la balance des paiements, ce qui signifie, pour emprunter les paroles mêmes du ministre des Finances, des millions et des millions de dollars de produits exportés. Il me semble que nous avons droit à de plus amples explications sur cette ambiguïté.

Je voudrais savoir ce qu'il en coûtera, si le ministre se propose de réglementer le taux du change entre le dollar canadien et la devise américaine. Je ne me plains pas de cette initiative sur laquelle il a insisté, mais il ne nous dit pas les obligations de nature financière qui en découleront. Or, j'estime qu'elles pourront être très sévères, si l'on en croit ce qu'il a dit l'année passée. Je fonde mes observations sur son affirmation de l'année dernière, d'après laquelle pareille chose pourrait nous coûter extrêmement cher. Il a dit ensuite, au cours de son exposé budgétaire, que les exportations allaient augmenter de plusieurs millions de dollars, et que cela aiderait à accroître la valeur du dollar américain par rapport au nôtre. J'estime que le ministre des Finances est loin de nous en avoir dit assez là-dessus.

Le ministre a dit également dans ce discours de janvier 1960, qu'il a fait au Club canadien de Toronto, à propos de la prime —et il parlait des portefeuillistes américains et étrangers—que ces gens-là veulent faire des placements au Canada parce qu'ils ont confiance dans notre pays et dans notre solidité financière. A mon avis, le ministre a annoncé que nous sommes en présence d'un

[M. Benidickson.]

énorme déficit de caisse et d'un énorme déficit ordinaire, d'après les documents budgétaires que nous avons.

Quelqu'un a demandé l'autre soir durant la conférence de presse: «Est-il possible que le ministre ne croie réellement pas que ce contrôle du change étranger lui coûte très cher?» Je lui pose la même question parce que, par suite des circonstances ordinaires et de certains aspects dont j'ai parlé et qui sont mentionnés dans son discours de janvier 1960, la valeur du dollar canadien tombera probablement par rapport à celle du dollar américain.

Monsieur l'Orateur, je vois qu'il est presque une heure; mais avant que nous interrompions la séance, qu'il me soit permis de me reporter à une coupure de journal que j'ai en main, vu que mon ami qui siège derrière moi a eu la courtoisie de me la passer. Il s'agit d'un article du *Citizen* d'Ottawa, du 2 février 1961; il y est question d'une remontrance, ou d'un encouragement qu'a donné le ministre du Commerce. Cet article est intitulé: «Hees tient les Canadiens responsables du ralentissement». D'après cet article le ministre est censé avoir dit:

«Nous traversons une période difficile, mais les choses tourneront au pire avant de s'améliorer.»

Cette déclaration a été faite après le rapport éblouissant que le ministre des Finances a présenté aux citoyens de Toronto, dans ce rapport annuel du débat de janvier 1961, alors qu'il a dit qu'il n'y avait aucune urgence, qu'il y avait tout simplement trop de satisfaction bête.

(La séance, suspendue à une heure, est reprise à deux heures et demie.)

Reprise de la séance

M. Benidickson: Monsieur l'Orateur, lorsque la séance a été levée à une heure, je traitais de ce qui est, d'après moi, un des articles les plus intéressants du budget—it n'y en avait pas tellement—qui aurait pu motiver le retard apporté à le présenter. Je parlais de la proposition qu'a faite le ministre des Finances en vue d'élaborer une nouvelle politique concernant le contrôle du change étranger dont il ne voulait pas entendre parler l'an dernier.

Au cours de mes observations, j'ai dit que le ministre a donné une conférence de presse hier soir à la télévision. Un journaliste lui a alors demandé s'il était vrai qu'entre décembre 1960 et mai 1961 la Banque du Canada n'a enregistré qu'une baisse d'un demi-point dans la prime du dollar canadien, par rapport au dollar américain, et que, d'après les